

L'enquête en terminologie : point de la question et propositions

Notre contribution présente les méthodologies adoptées au cours de l'étude de l'implantation des termes officiels par les différentes équipes sollicitées par la Délégation générale à la langue française. Chacune a résolu diversement les problèmes liés à la constitution d'un corpus, ainsi que les difficultés posées par l'estimation de l'usage effectif des termes par les locuteurs. Contraster les différentes stratégies mises en œuvre permet de cerner quelques-unes des questions spécifiques que pose la description des usages de vocabulaires circulant dans des communautés socioprofessionnelles et sociolinguistiques réduites.

Termes-clés :
Méthodologies de l'enquête ;
corpus écrit ; corpus oral ; sentiment
linguistique ; pratique langagière.

Notre propos portera uniquement sur les méthodologies mises en œuvre durant les enquêtes d'implantation demandées par la Délégation générale à la langue française. Les résultats auxquels sont parvenues les équipes ayant participé à cet appel d'offres ont déjà fait l'objet d'une publication collective (Delavigne et Gaudin 1994) ; la compilation de l'ensemble des rapports devant paraître sous peu. Concernant l'approche sociolinguistique qui caractérise notre équipe (Unité de recherche associée au CNRS, « Sociolinguistique, usage et devenir de la langue », de l'Université de Rouen), des présentations y référant sont facilement accessibles (Gaudin et Guespin, 1993 ; Gaudin, 1994a, 1994b et 1995). Nous n'y reviendrons pas et envisagerons uniquement les questions de méthodes.

Pour ce faire, afin de dessiner une typologie des actions de recherche entreprises, nous distinguerons nettement le caractère des corpus étudiés, écrit et oral, et les niveaux d'étude : pratiques langagières et/ou discours épilinguistiques.

1 L'écrit

1.1 Le souci typologique

Toutes les équipes ont travaillé sur des sources écrites et l'ensemble des travaux attestent d'un souci de typologie des documents étudiés. Il

s'agit là d'une nécessité, eu égard à la diversité des supports étudiés, publications (ouvrages et revues) ou documents privés. Un tel souci peut être qualifié d'*éditologique*, pour reprendre le concept d'*«éditologie»* proposé par Jean-Claude Baudet pour les sources éditées et diffusées (Baudet 1991 et 1995). Rappelons que, selon Jean-Claude Baudet, «la terminologie étudie les structures présentes dans le discours scientifique (à l'intérieur) et que l'éditologie étudie celles qui relient entre eux (à l'extérieur du discours) les émetteurs de ce discours» (Baudet, 1991 : 81).

Ayant centré leurs analyses sur l'épilinguistique, les deux équipes de Toulouse n'ont utilisé les sources écrites que comme aide pour la constitution des corpus. Les autres équipes se sont donné des rubriques de classement. Par exemple, Michel Chansou découpe son corpus de sources écrites en sept catégories, des dictionnaires à la presse généraliste. Indice d'une convergence entre les approches, on retrouve des partitions similaires dans les autres rapports, exception faite des bases de données auxquelles il est le seul à porter attention.

L'intérêt de ces classements, divers mais non étrangers les uns aux autres, est qu'ils mettent en lumière la nécessité d'une démarche de type *éditologique* en obligeant à élargir le concept originel, initialement réservé aux documents publiés, pour en faire un outil de réflexion pour la typologie documentaire, de façon plus générale. Tout écrit circule au sein d'une énonciation caractérisée qui en conditionne les conditions d'écriture aussi bien que celles de son

interprétation. L'éditologie des écrits efficaces – acceptons avec Jean-Claude Baudet l'idée selon laquelle l'efficacité caractérise les textes techniques – appelle sans doute une éditologie particulière.

Les travaux dont nous parlons attirent notre attention sur l'importance et la diversité de ce continent textuel, trop peu travaillé. En effet, à côté des dépouillements usuels de publications, place est faite à des documents plus marginaux, moins souvent étudiés, comme les modes d'emploi, les notices d'assistance, les catalogues, les devis, les brochures, les notes de service, le courrier, les photocopiés, etc. Leur étude rencontre la problématique des études sur les pratiques langagières au travail (par exemple, Boutet *et alii* 1993).

Cette variété textuelle se retrouve, d'une part, dans les 26 rubriques distinguées au sein du corpus rassemblé pour l'informatique et, d'autre part, dans l'échantillon représentatif qui comprend notamment treize notes de service.

1.2 Une typologie de situations d'énonciation

Il est intéressant de comparer les enquêtes intégrant des corpus écrits aux études sur la télé-détection et sur la métallurgie, lesquelles, tablant sur le sentiment linguistique, font l'impasse sur les dépouillements écrits.

En effet, les équipes toulousaines ont besoin de typologies de situations de communication pour permettre aux enquêtés de contraster leurs réponses en fonction des situations envisagées. Concernant la télé-détection, la typologie recense aussi bien de la correspondance que des circulaires et décrets; et si elle ne fait pas place aux documents de type technique, les douze rubriques couvrent un spectre très varié. En fait,

l'objectif étant de sonder le sentiment linguistique des locuteurs, la typologie ne concerne pas des supports effectifs, mais des situations d'énonciation, l'énonciation étant ici écrite.

On retrouve cet aspect dans la démarche lyonnaise. Celle-ci se fonde sur trois critères: la diachronie (1975 à 1992), la variété des domaines et le degré de spécialisation des textes. Ces trois critères sont mis en œuvre au sein d'un corpus plus homogène: articles et ouvrages. Mais si le rattachement à un domaine relève d'un caractère thématique, le degré de spécialisation renvoie bien à une variété de situations d'interaction.

Pour sa part, l'équipe rouennaise typifie son corpus en fonction de trois critères: rôle glottopolitique, lectorat visé, caractère formel des situations. C'est sous ce dernier aspect qu'apparaît la prise en compte des situations d'énonciation.

L'approche en termes de situations d'énonciation permet de prendre en compte tout uniment les locuteurs et leurs représentations. Bien sûr, pour qu'une telle approche soit fructueuse, les analystes doivent avoir les moyens de mener une analyse comparative entre les dépouillements et les entretiens métalinguistiques. Au plan méthodologique, cette typologie parallèle établie entre l'écrit et l'oral permet de traiter les deux codes de façon analogue et de contraster les résultats. Il y a là une voie intéressante qu'il serait nécessaire de reconduire et de tester sur d'autres corpus.

Regardant les diverses typologies mises en œuvre, on peut imaginer qu'elles puissent servir de base de réflexion pour mettre en place des critères plus généraux, transposables dans d'autres sphères d'activité. Une telle synthèse supposerait une harmonisation: le risque est bien sûr de ne produire que des typologies *ad hoc* toujours remises sur le chantier

dès que le secteur d'application change. Une méthodologie pertinente doit être réutilisable, ce qui implique qu'elle soit testée sur des terrains divers.

Les questions soulevées par la typologie sont nombreuses: y a-t-il lieu de distinguer des articles économiques des articles technologiques et de la presse spécialisée? Dans quels cas? Idem pour la brochure de présentation d'entreprise et la publicité adressée à des professionnels. Y a-t-il lieu de séparer la correspondance en trois rubriques (administrative, professionnelle, privée)? Est-il pertinent de séparer dictionnaires et banques de données? Comment déterminer ce que sont les ouvrages de référence?

L'autre risque serait de concevoir à la hâte une typologie par trop générale. Ce risque pourrait être écarté en procédant à une synthèse des travaux menés et en dégagant, en vue de nouvelles enquêtes, une méthodologie commune appliquée par plusieurs équipes sur des terrains différents. C'est dans cette voie que l'on pourra faire progresser la connaissance des usages concernés. Il y faudrait une volonté politique; espérons qu'elle prendra corps et que ces enquêtes ne resteront pas de simples ballons d'essai.

Mais revenons aux questions de méthodes. Rassembler des sources pour constituer un corpus soulève un problème qui a été peu évoqué: celui de leur représentativité.

1.3 Le problème de l'échantillonnage

L'évocation d'un échantillon représentatif est spécifique à l'équipe de Rennes. Ailleurs, où l'on a disposé d'une main d'œuvre plus réduite, la représentativité est moins présente.

La question sous-jacente, illustrée par l'équipe de Daniel

Gouadec quand il constitue un «échantillon représentatif des énoncés se rapportant à l'informatique auxquels est soumis l'individu «moyen» informatique», est celle de la pertinence du corpus. En effet, rassembler et dépouiller des documents qui restent non consultés ne risque pas de nous apprendre grand chose sur l'usage réel. Or c'est bien là que le bât blesse, particulièrement en matière de francisation où l'on sait qu'il convient de distinguer la francisation sur le papier de la «francisation réelle et durable qui correspondrait à l'*utilisation effective du français*» (Loubier 1993: 68).

On peut mettre en parallèle la démarche développée par Daniel Gouadec et celle proposée par Louis Guespin, l'équipe rouennaise sélectionnant les items de son corpus en vertu de leur rôle glottopolitique (cf. Gaudin 1994b). Il s'agit en fait d'ouvrages de référence, qu'ils soient ou non normatifs (dictionnaires ou manuels). Les dictionnaires présentent un modèle des pratiques langagières. Ils relèvent d'une attitude métalinguistique et sont intéressants en tant que témoignages écrits consignants des usages sélectionnés et promus au rang de norme. Pour leur part, les manuels ne possèdent pas cette vocation normative mais ils influencent l'usage par le poids que leur confère leur statut d'ouvrage de référence. Et, contrairement aux premiers, nous savons qu'ils sont effectivement utilisés par les locuteurs qui construisent la science et son discours.

Il s'agit là d'un critère différent mais qui témoigne d'une nécessité de trouver des critères de pertinence des corpus. La question de l'échantillon représentatif relèverait, idéalement, d'une approche inspirée des principes de l'ethnographie de la parole, fondée sur une observation participante, ce qui suppose de mener des investigations sur un temps

relativement long et nécessite des moyens.

2 Enquêtes, entretiens et questionnaires

L'oral pose de façon spécifique la question de la méthodologie d'enquête. Cette question, classique en sciences sociales (Blanchet 1992, Singly 1992), tient une place importante dans la recherche en sociolinguistique. Concernant le choix des canaux, il est à noter quand les enquêtes ont été menées en face à face; nul n'a songé à pratiquer des enquêtes par téléphone: une telle exclusion semblait aller de soi. Parmi l'ensemble de ces enquêtes, nous distinguerons les entretiens et les questionnaires.

Pour les premiers, nous notons une autre convergence concernant le type d'entretiens effectués; tous sont semi-directifs. Cela s'explique par le fait que cette méthode est appropriée au recueil de données qualitatives et permet de recueillir des informations sur la façon dont un locuteur assume son discours. Aucun entretien n'est mené de façon non-directive. Il n'a pas non plus été envisagé de mener des entretiens de groupe, technique difficile à mettre en œuvre, mais qui pourrait donner des résultats intéressants et mettre en lumière des divergences dans les pratiques langagières d'un milieu de travail.

Les questionnaires, constitués de questions pré-établies, ont été privilégiés. Ceci pourrait étonner dans la mesure où ils sont particulièrement adaptés au recueil de données quantitatives très importantes. Mais leur pertinence réside ici dans la comparabilité des réponses: ils permettent d'obtenir des résultats chiffrés. Cependant, il ne faut pas oublier que la comparabilité se situe du côté des seuls émetteurs. C'est à dire que seul l'intervieweur pose une

même question à laquelle il attribue un sens invariable, chaque locuteur en appréhende l'énoncé de façon particulière: le sens n'est pas un donné mais un construit. Mais cette objection, de caractère général, peut être dissipée en prenant en compte l'homogénéité des personnes interrogées. Reste toutefois le fait que le questionnaire est clos et favorise le recueil de réponses stéréotypées. Il importe donc que son élaboration soit bien adaptée à l'objet de la recherche.

3 L'oral

Concernant l'oral, on peut, dans les travaux menés, opposer deux attitudes méthodologiques, selon que l'on vise le recueil d'attestations d'emploi, ou de déclarations d'utilisation.

3.1 Attitudes et comportements

La première considère l'oral et l'écrit de la même façon: il s'agit, pour évaluer l'implantation, de rechercher des attestations. Elle vise le recensement et l'étude d'emplois en situation plus ou moins spontanée. La seconde démarche recherche les attitudes et sentiments linguistiques. Elle s'intéresse aux opinions plus qu'aux attestations. Les deux démarches possèdent leur pertinence:

– L'entretien semi-directif permet mieux d'appréhender l'usage effectif, la disponibilité des vocables et les satellites qui les entourent, par exemple les paronymes dans les reformulations.

– L'enquête épi- et métalinguistique permet de collecter des éléments sur l'acceptation des termes et sur la perception de leur usage.

Quel rapport peut-on poser entre l'acceptation, caractérisant le discours métalinguistique, et l'implantation

qui, selon nous, ne relève que de l'usage? Il est clair que l'acceptation des termes favorise leur implantation, et peut-être, mais cela reste à démontrer, la reflète-t-elle. Mais évaluer l'acceptation du stock lexical ne revient nullement à en évaluer l'implantation. Non seulement il s'agit de ne pas confondre les pratiques langagières et leurs représentations, mais il entre dans ces dernières une grande part d'idéologie linguistique. Et l'on peut d'ailleurs imaginer des effets de purisme – une des formes de l'idéologie linguistique – qui conduiraient à minorer l'usage d'un terme effectivement employé. Auquel cas, une sur-norme viendrait déformer la perception de l'usage réel. Toutefois, de tels cas ne sont pas apparus clairement dans les enquêtes.

Rappelons que les nombreuses études menées au Québec montrent que «les opinions sont presque toujours nettement favorables au français, alors que les comportements traduisent tout le prestige dévolu à l'anglais» (Loubier 1993: 84). Les situations ne sont pas identiques, loin s'en faut, mais il y a lieu de garder présent à l'esprit la différence entre opinions et comportements, les premiers ne reflétant pas fidèlement les seconds.

Ceci posé, il est intéressant d'observer la typologie toulousaine qui distingue dix situations orales, de la conférence à l'émission. Cette typologie pourrait être utilement testée sur des corpus d'enregistrements. Mais on retrouve ici deux degrés de pertinence différents: les situations peuvent être contrastées pour dépister des différences d'intentions de communiquer: «que diriez-vous en situation de...?». C'est ici leur objet. Elles peuvent s'avérer pertinentes au niveau des représentations mais ne pas l'être autant au regard des pratiques langagières effectives.

En outre, si l'on propose des catégories *a priori* différentes, on

obtient des réponses qui vont valider les catégories créées. Ce biais méthodologique a été mis en évidence dans les travaux consacrés aux sondages, par exemple ceux de Jeannine Richard-Zappella (1991) montrant que les sondages tendent en fait à construire une opinion qui ne leur préexiste pas nécessairement. La problématique relève donc de la production de réponses à partir de catégories pré-construites. On aura donc intérêt à ne tenir compte que des différences de résultats très significatives et peut-être à se méfier des catégories trop proches (briefings vs conversations spontanées avec des spécialistes, ou non) dont la distinction risque de n'être qu'un artefact résultant du protocole de recherche mis en œuvre.

3.2 Emploi et connaissance

Autre opposition fructueuse, l'équipe lyonnaise distingue d'emblée l'emploi et la connaissance. L'emploi est recensable directement. Pour l'oral, c'est l'entretien semi-directif qui permet de «rassembler des informations sur la fréquence d'emploi du terme, subjectivement estimée par les enquêtés». La connaissance renvoie à une approche plus fine nécessitant des «stratégies d'accès permettant d'appréhender le niveau de familiarité avec le terme». La démarche est ici conceptuelle, la définition servant de stimulus pour l'obtention du terme français, le terme anglais servant de stimulus second en cas d'échec, le terme français étant alors retrouvé. S'il n'est pas donné, il est alors proposé à l'interviewé et si celui-ci ne le reconnaît pas, le terme français est alors réputé inconnu.

On voit que dans ce dernier cas de figure, un terme peut être reconnu, mais pas du tout utilisé. Il peut alors faire partie d'un lexique virtuel, certaines propositions officielles étant

apparues comme des mots fantômes. C'est le problème de l'interférence de la «francisation sur la papier». On glisse alors de la problématique de l'implantation à celle de l'apparition, le problème sous-jacent étant celui de la mémoire lexicale. Ajoutons que l'usage d'un terme retrouvé peut être très limité, comme c'est le cas des officialismes présents uniquement dans les documents officiels, par exemple ceux du Conseil supérieur de l'audiovisuel concernant le vocabulaire de l'audiovisuel.

En outre, il conviendrait de nuancer les résultats selon le degré de prévisibilité du terme français 1. par rapport à la définition, s'il est morphologiquement motivé («réceptif dont le contenu absorbe certains composants de l'air expiré»: absorbeur, «relatif au cardia»: *cardial*), 2. par rapport au terme anglais si les deux sont très proches (*deletion* francisé en *déléition*, *trapping* francisé en *trappage*).

L'enquête sur le sentiment linguistique a été également pratiquée par Michel Chansou, l'entretien de l'enquêteur avec l'enquêté faisant suite à un envoi d'un questionnaire proposant la liste des termes officiels et trois possibilités de réponses:

1. Vous utilisez ce terme souvent ou d'une façon habituelle;

2. Vous l'utilisez parfois (dans ce cas, vous pouvez noter dans quelle situation: cours, notice administrative, note technique, emploi de substitution, etc.);

3. Vous ne l'utilisez jamais ou rarement.

Ici encore, on peut souligner la grande confiance qui est faite en la conscience linguistique des locuteurs. La visée de l'auteur du questionnaire est de «faire apparaître les motifs qui entraînent l'acceptation ou le rejet des termes recommandés et connaître les réactions d'un certain nombre de locuteurs vis-à-vis de l'action menée

par les pouvoirs publics en faveur de la langue».

En fait, cette enquête, initialement tournée vers le recueil de jugements, permet parfois au maître d'œuvre de recueillir des énoncés plus proches des pratiques langagières que de la seule consignation d'opinions. En effet, à propos des discours tenus sur les motivations des termes, Michel Chansou a cette remarque intéressante : «Ainsi, plus on s'attache à observer des réalisations individuelles de discours en pénétrant dans des domaines techniques spécialisés, plus on a l'impression de s'éloigner des perspectives – très générales – de la normalisation terminologique». C'est qu'en fait, la pratique de l'entretien complémentaire au questionnaire, qui semble se ranger dans la catégorie des semi-directifs, permet de repérer des stratégies individuelles d'appropriation, ou de rejet, des termes qui font apparaître des raisons diverses : linguistiques (effets de système), sociolinguistiques (liées à la communauté d'appartenance) ou psycholinguistiques (perceptions individuelles).

Ce que révèle la diversité des motivations des termes et des concepts individuels qui leur sont attachés, ce sont essentiellement trois facteurs :

1. Les facteurs sociolinguistiques se traduisent par la peur de ne pas être accepté («je vais me faire fiché de moi»).

2. La force de facteurs intra-systémiques (les discours sur *cadreur*, vs *caméraman*, sont liés à son statut de nom d'agent : «le cadreur est chargé de cadrer, il choisit les cadres, le caméraman réalise les prises de vues»), *souffleur* n'est pas senti comme transférable dans le groupe visé en *télésoffleur* pour *téléprompteur*, à

cause de l'opposition /humain/ vs /concret/;

3. La variété des pratiques individuelles (utilisation critique péjorative de *scoop*, face à *exclusivité*).

L'ensemble des renseignements collectés dans ce type d'enquête peut s'avérer précieux pour recenser des moyens d'action, des pistes pour modifier l'usage. Dans le cas du travail mené sur le vocabulaire de la publicité et de l'audiovisuel, il ressort nettement qu'à l'action voyante et hiérarchique doit être préférée une «incitation indirecte», la presse spécialisée étant, là encore, donnée en exemple comme support.

3.3 Conséquences de l'interférence de codes

Il n'y a guère que dans l'enquête rouennaise que sont recherchés les effets de l'interférence de codes sur les pratiques langagières. Dans la conception du questionnaire, une partie était réservée aux différences terminologiques entre le lieu d'étude et le lieu d'exercice professionnel. Les interviewés avaient été sélectionnés en fonction, notamment, du fait qu'ils avaient changé d'université lors de leur entrée dans l'enseignement supérieur, ceci afin de rechercher une éventuelle variation entre les institutions. C'est ainsi qu'a été repéré l'usage d'*entretoise*, employé à l'Université de Strasbourg, pour traduire *spacer* au lieu d'*espaceur*, terme officiel, très peu usité.

Outre cette différence diatopique, l'enquête a permis de mettre en lumière des conséquences conceptuelles de la concurrence des dénominations, conséquences que nous avons renvoyées à une insécurité cognitive découlant de l'insécurité linguistique née du bilinguisme professionnel des enseignants chercheurs (exemple de *recombinant* et *recombiné*, emprunt et traduction distingués dans une thèse). Il pourrait

être fructueux de chercher à repérer quels dysfonctionnements peuvent résulter de cet état de choses dans les diverses sphères d'activité. Un tel objectif a bien sûr des conséquences sur la méthodologie à adopter : des faits ne sont repérés que si l'on s'en est donné préalablement les moyens.

Et c'est là que pourrait buter tout effort d'harmonisation des méthodologies, car il s'agirait alors d'harmoniser également les finalités précises de ce type d'enquêtes.

4 Propositions

Les propositions que l'on peut émettre après un si rapide parcours sont nécessairement de portée limitée. Elles vont dans deux directions.

D'une part, il importerait de bien distinguer :

1. L'écrit et l'oral ;
2. Les sentiments linguistiques et les pratiques langagières.

Les quatre types d'investigations sont toutes à mener, mais il serait intéressant que les analyses permettent de jeter des ponts entre les niveaux : contraste entre écrit et oral, qui nécessitent sans doute des mesures glottopolitiques différentes (équipement, diffusion, intervention), liens à établir entre les attitudes et les comportements (dans quelle mesure se recourent-ils et où se situent les contradictions?).

D'autre part, concernant la finalité des études, le travail sur l'implantation ne devrait pas être séparé d'une étude diagnostique portant sur le corpus lui-même. On a vu que les équipes étaient, de fait, conduites à pratiquer cette évaluation. Mais également, évaluer l'implantation ne rime guère si l'on ne se préoccupe pas dans le même temps de mieux connaître les types de perturbations qu'induit la présence massive de l'anglais. Il est des secteurs dans lesquels le bilinguisme

professionnel est fonctionnel et ne pose pas de problème. Dans d'autres cas, des besoins sociaux existent qui restent méconnus. Il faut donc adopter des positions souples, pratiques et soucieuses des réalités langagières, et non plus du seul niveau symbolique – qui ne doit pas être méconnu. Mieux connaître les usages des termes ne peut être séparé de mieux décrire les usages réels pour, à terme, intervenir de façon plus pertinente, c'est-à-dire plus efficace.

C'est à ce niveau que les finalités peuvent être discutées, dans la mesure où elles conditionnent très largement le protocole de recherche qui serait partagé par les chercheurs concernés. Et à ce niveau de la réflexion, il faut mentionner le fait que la commande portait sur l'implantation de termes officiels et que le concept même d'implantation reste aujourd'hui très flou et nécessite d'être travaillé.

Cela nécessite une prise en charge par les terminologues attachés à ces questions des apports de la sociolinguistique et un travail de synthèse des expériences menées jusqu'ici. Les problèmes de méthodes sont ici centraux – elles sont au cœur des problèmes posés par les politiques terminologiques, qu'il s'agisse de leur mise en œuvre aussi bien que de leur évaluation. Mais la spécificité de l'évaluation réside dans le fait que les méthodes à dégager devront être réutilisables pour d'autres langues, notamment les langues partenaires du français dans la francophonie.

Il reste donc à espérer que les résultats des travaux encouragés ou impulsés, notamment, par les institutions francophones en charge des politiques linguistiques et des échanges scientifiques nous permettent, dans les années à venir, d'accroître nos connaissances en matière d'implantation. À défaut, les actions de politique linguistique resteraient ignorantes des conditions de possibilité de leur succès, ce qui, à

terme, ferait le lit du libéralisme linguistique.

*François Gaudin,
Valérie Delavigne,
Ura CNRS 1164,
Université de Rouen.*

Bibliographie

BAUDET (Jean-Claude), 1991 : «Éditologie et sociolinguistique», dans *Terminologie et sociolinguistique, Cahiers de linguistique sociale*, n°18, pp. 81-99.

BAUDET (Jean-Claude), 1995 : «Éditologie: une sociolinguistique de la science», dans Gaudin (1995 b: 216-223).

BLANCHET (Alain) et GOTMAN (Anne), 1992 : *Enquête et ses méthodes: l'entretien*, Paris, Nathan, (collection 128).

BOUTET (Josiane) *et alii*, 1993 : *Les écrits au travail*, Réseau langage et travail.

DELAVIGNE (Valérie) et GAUDIN (François), (éd.), 1994 : *Implantation des termes officiels. Actes du séminaire* (Rouen, décembre 1993), dans *Terminologies nouvelles*, n°12.

GAUDIN (François), 1994a : «L'insécurité linguistique des scientifiques. À propos d'une enquête socioterminologique», dans *Cahiers de lexicologie*, n°65, p. 47-58.

GAUDIN (François), 1994b : «De la francisation à l'insécurité linguistique», dans Delavigne et Gaudin (1995 : 67-72).

GAUDIN (François), 1995 : «Socioterminologie: positions théoriques et problèmes de méthode», *Présence francophone*, n°47, p. 37-51.

GAUDIN (François) (dir), 1995b : *Usages sociaux des termes: théories et terrains*, dans *Meta*, vol. 40, n°2, juin 1995, p. 193-329.

GAUDIN (François) et GUESPIN (Louis), 1993 : «Une enquête socioterminologique: étude d'impact des arrêtés ministériels», dans *Actes du XV^e congrès international des linguistes*, vol.

4, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 61-64.

LOUBIER (Christine), 1993 : «L'implantation du français comme langue du travail au Québec: vers un processus de changement linguistique planifié», dans Martin et Loubier (1993: 57-133).

MARTIN (André) et LOUBIER (Christine), 1993 : *L'implantation du français. Actualisation d'un changement planifié*, Québec, éd. O.L.F.

RICHARD-ZAPPELLA (Jeannine), 1991 : «Mise en mots et sondages d'opinion: les questions en question», dans *Langage et société*, n°55, p. 41-56.

SINGLY (François de), 1992 : *Enquête et ses méthodes: le questionnaire*, Paris, Nathan, collection 128.